

ÉTAT DE SANTÉ ET CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS SOUS ORDONNANCE

À PARTIR DE L'ENQUÊTE CANADIENNE
SUR L'INCAPACITÉ DE 2022



LES PERSONNES AVEC INCAPACITÉ AU QUÉBEC

- Cette publication présente des données québécoises sur l'état de santé et la consommation de médicaments sous ordonnance à partir de l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* (ECI) de 2022 (ISQ 2025). Cette enquête a été réalisée par Statistique Canada et vise spécifiquement les personnes de 15 ans et plus ayant une incapacité au Canada (Statistique Canada 2023).

Les personnes avec incapacité visées par l'ECI de 2022 ont été identifiées par la présence d'une condition ou d'un problème de santé à long terme et parce qu'elles sont limitées dans leurs activités. Selon l'Office des personnes handicapées du Québec (l'Office), cette population correspond à la définition de personne handicapée de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, puisque les personnes qui la composent ont une incapacité significative et persistante et qu'elles rencontrent des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.

ÉTAT DE SANTÉ

- La perception qu'ont les personnes avec incapacité de 15 ans et plus à l'égard de leur santé générale et de leur état de santé mentale est abordée dans cette section.

En 2022, sept personnes avec incapacité sur dix considèrent leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent

- L'ECI révèle qu'en 2022, 70 %¹ des personnes avec incapacité de 15 ans et plus perçoivent favorablement leur état de santé générale (tableau 1). Cela représente environ 986 900 personnes (donnée non présentée). Plus précisément, 41 % le perçoivent comme étant bon, 23 % très bon et 6 % excellent. À l'inverse, 30 % (tableau 1) considèrent leur état de santé générale comme étant passable (23 %) ou mauvais (8 %) (données non présentées).
- L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives² entre les proportions d'hommes et de femmes qui considèrent leur état de santé générale comme étant bon à excellent (72 % c. 68 %) ou passable à mauvais (28 % c. 32 %) (tableau 1).
- Quel que soit le groupe d'âge, une majorité de personnes avec incapacité perçoit leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent. La proportion de personnes ayant une telle perception diminue toutefois avec l'âge. En effet, alors que 81 % des 15-34 ans perçoivent leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent, cela décroît à 64 % pour les 65 ans et plus, une différence statistiquement significative. Inversement, la proportion de personnes percevant leur état de santé comme étant passable ou mauvais croît, en général, avec l'âge, passant de 20 % chez les 15-34 ans, à 37 % chez les 65 ans et plus.
- La proportion de personnes qui considèrent leur état de santé générale comme étant bon à excellent diminue selon la gravité de l'incapacité. De fait, 90 % des personnes ayant une incapacité légère considèrent leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent, comparativement à 74 % pour les personnes ayant une incapacité modérée, 57 % chez celles ayant une incapacité grave et 32 % des personnes ayant une incapacité très grave. La différence entre chacun de ces groupes est statistiquement significative.

.....

1. Les données présentées dans le texte sont arrondies à l'unité, sauf celles inférieures à 5 qui sont présentées avec une décimale pour des raisons de précision.

2. Une différence significative entre deux données indique qu'il est peu probable que cette différence soit due au hasard. Sauf indication contraire, toutes les différences statistiquement significatives entre les groupes le sont à un seuil inférieur à 5 %.

Tableau 1

Perception de l'état de santé générale selon le genre, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	Bon à excellent	Passable à mauvais
	%	
Ensemble	70,0	30,0
Genre¹		
Hommes+	72,1	27,9
Femmes+	68,4	31,6
Âge		
15 à 34 ans	80,5	19,5
35 à 64 ans	69,2	30,8
65 ans et plus	63,5	36,5
Gravité de l'incapacité		
Légère	89,6	10,4
Modérée	73,6	26,4
Grave	56,5	43,5
Très grave	31,6	68,4

1. Les personnes dans la catégorie « personnes non binaires » sont réparties dans les deux autres catégories de genre et sont désignées par le signe +.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Une moins bonne perception de l'état de santé générale chez les personnes avec incapacité vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu

- Les personnes vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui ne sont pas dans cette situation à percevoir leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent (59 % c. 71 %) (données non présentées). À l'inverse, 41 % des personnes vivant dans un ménage sous le seuil de faible revenu le considère comme étant passable ou mauvais, comparativement à 29 % des personnes vivant dans un ménage au seuil ou au-dessus du seuil de faible revenu. Ces différences sont statistiquement significatives.
- La perception de l'état de santé générale varie selon la présence ou non de certains types d'incapacité. Ainsi, les personnes ayant une incapacité liée à la vision, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité, à la douleur, à l'apprentissage, à la santé mentale et à la mémoire sont en proportion moins nombreuses à percevoir leur état de santé générale comme étant bon, très bon ou excellent que celles n'ayant pas ces types d'incapacité. Cet écart est plus particulièrement marqué entre les personnes ayant ou n'ayant pas une incapacité liée à la mobilité (48 % c. 82 % respectivement), à la flexibilité (51 % c. 81 %), à la mémoire (46 % c. 74 %), à la dextérité (48 % c. 74 %) et à la douleur (62 % c. 82 %) (données non présentées). Il n'y a pas de différences statistiquement significatives entre les personnes ayant ou n'ayant pas une incapacité liée à l'audition ou au développement en ce qui concerne leur perception de leur état de santé générale.

Près des trois quarts des personnes avec incapacité de 15 ans et plus considèrent leur état de santé mentale comme étant bon, très bon ou excellent

- En 2022, environ 72 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus avaient une perception favorable de leur état de santé mentale (tableau 2). En effet, un peu plus du tiers (35 %) considèrent que leur état de santé mentale est bon, près du quart (24 %) le considère très bon et le septième (14 %) qu'il est excellent (données non présentées). Enfin, plus du quart (28 %) le considère comme étant passable (22 %) ou mauvais (6 %) (données non présentées).
- L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiques significatives selon le genre en ce qui a trait à la perception de l'état de santé mentale, alors que 76 % des hommes et 70 % des femmes perçoivent leur état de santé mentale comme étant bon, très bon ou excellent (tableau 2).
- De plus, la perception favorable de l'état de santé mentale augmente avec l'âge. En effet, les personnes avec incapacité de 15 à 34 ans sont moins nombreuses à considérer leur état de santé mentale comme étant bon, très bon ou excellent que les personnes de 35 à 64 ans (62 % c. 71 %) et celles de 35 à 64 ans sont moins nombreuses à le considérer favorablement que les personnes de 65 ans et plus (71 % c. 82 %). Ces différences sont statistiquement significatives. Conséquemment, la proportion de personnes avec incapacité considérant leur état de santé mentale comme étant passable ou mauvais diminue avec l'âge. Il passe ainsi de 38 % chez les 15 à 34 ans à 18 % chez celles de 65 ans et plus.

- La proportion de personnes mentionnant une perception favorable de leur état de santé mentale diminue toutefois avec la gravité de l'incapacité. En effet, de 84 % des personnes avec une incapacité légère, cette proportion diminue à 72 % chez les personnes ayant une incapacité modérée. Et de 66 % des personnes ayant une incapacité grave, cette proportion baisse à 52 % chez celles ayant une incapacité très grave. Inversement, les personnes ayant une incapacité très grave sont beaucoup plus nombreuses, en proportion, à considérer leur état de santé mentale comme étant passable ou mauvais (48 %) que les personnes ayant une incapacité grave (34 %), modérée (28 %) ou légère (16 %). Ces différences sont statistiquement significatives.

Tableau 2

Perception de l'état de santé mentale selon le genre, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	Bon à excellent	Passable à mauvais
	%	
Ensemble	72,4	27,6
Genre		
Hommes+	75,8	24,2
Femmes+	69,9	30,1
Âge		
15 à 34 ans	61,8	38,2
35 à 64 ans	70,8	29,2
65 ans et plus	82,4	17,6
Gravité de l'incapacité		
Légère	83,8	16,2
Modérée	71,6	28,4
Grave	65,9	34,1
Très grave	52,4	47,6

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

- La perception de l'état de santé mentale varie selon le type d'incapacité. La majorité des personnes ayant une incapacité liée à l'audition (76 %), à la douleur (72 %), à la mobilité (72 %), à la flexibilité (70 %), à la vision (70 %), à la dextérité (66 %), au développement (56 %) et à l'apprentissage (54 %) considèrent leur état de santé mentale comme étant bon, très bon ou excellent. Inversement, plus de la moitié des personnes ayant une incapacité liée à la mémoire (61 %) et à la santé mentale (59 %) considère leur état de santé mentale comme étant passable ou mauvais. Les personnes ayant une incapacité liée à l'apprentissage, au développement, à la santé mentale et à la mémoire sont, en proportion, moins nombreuses à considérer leur état de santé mentale comme étant bon, très bon ou excellent comparativement aux personnes n'ayant pas ces types d'incapacité. Les personnes ayant une incapacité liée à la vision, à l'audition, à la mobilité, à la flexibilité, à la dextérité et à la douleur considèrent, dans une proportion similaire à celles n'ayant pas ce type d'incapacité, que leur état de santé mentale est favorable (données non présentées).



UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DE SANTÉ

- Cette section aborde l'utilisation des services de soins de santé par la population avec incapacité âgée de 15 ans et plus. Plus spécifiquement, elle s'intéresse aux services de soins de santé reçus et aux besoins non comblés en services de soins de santé.

Près de la moitié des personnes avec incapacité de 15 ans et plus ont utilisé des services de soins de santé de façon régulière, ce qui représente environ 682 600 personnes

- Parmi la population avec incapacité de 15 ans et plus au Québec, 682 600 personnes (ou 49 %) ont utilisé des services de soins de santé de façon régulière au cours des douze mois précédant l'enquête, en raison de leur état (tableau 3). Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (54 % c. 42 %). L'utilisation régulière des services de soins de santé est plus élevée chez les 15 à 24 ans, les 25 à 54 ans et les 55 à 64 ans que chez les 65 ans et plus (respectivement 55 %, 56 % et 51 % c. 38 %). Ces différences sont statistiquement significatives.

Tableau 3

Personnes ayant utilisé des services de soins de santé régulièrement au cours des douze derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	%	Population estimée
Ensemble	49,1	682 600
Genre		
Hommes+	42,1	251 100
Femmes+	54,4	431 500
Âge		
15 à 24 ans	54,8	76 700
25 à 54 ans	55,9	314 500
55 à 64 ans	51,4	124 100
65 ans et plus	37,5	167 300

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Les services les plus utilisés sont la physiothérapie, la massothérapie ou la chiropractie

- Parmi les personnes avec incapacité de 15 ans et plus ayant utilisé régulièrement des services de soins de santé au cours des douze derniers mois, 26 % ont utilisé des services de physiothérapie, de massothérapie ou de chiropractie et 17 % des services offerts par un psychologue, un psychiatre, un psychothérapeute ou un travailleur social (tableau 4). Dans une moindre proportion, des services de soins spécialisés de la vue (9 %), de naturopathie, d'homéopathie ou d'ostéopathie (7 %), d'acupuncture (4,9 %), de groupes de soutien (4,3 %), de fonctions vitales (4,0 %), d'ergothérapie (3,8 %) et de nutrition ou de diététique (3,3 %) ont également été utilisés régulièrement au cours des douze derniers mois.
- L'enquête permet d'observer une proportion supérieure de femmes, par rapport aux hommes, qui ont utilisé des services de physiothérapie, de massothérapie ou de chiropractie (29 % c. 21 %), de même que des services offerts par un psychologue, un psychiatre, un psychothérapeute ou un travailleur social (21 % c. 13 %).



Tableau 4

Personnes ayant utilisé des services de soins de santé régulièrement au cours des douze derniers mois selon le type de service utilisé, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	Hommes+	Femmes+	Ensemble
	%		
Physiothérapeute/massothérapeute/chiropraticien	21,1	29,2	25,7
Psychologue/psychiatre/psychothérapeute/travailleur social	12,9	20,6	17,3
Soins spécialisés de la vue	6,7	10,2	8,7
Naturopathe/homéopathe/ostéopathe	3,4*	9,7	7,0
Acupuncteur	2,0**	7,2	4,9
Services de groupes de soutien	3,3*	5,0	4,3
Services de fonctions vitales	4,1*	3,9	4,0
Ergothérapeute	3,2*	4,2	3,8
Nutritionniste/diététiste	1,6*	4,6	3,3
Orthophoniste	1,3**	1,3*	1,3*
Services du programme compétence vie	1,2**	0,7**	0,9*
Services de toxicomanie	0,9**	...	0,6**
Autres thérapies ou services	1,6**	2,7*	2,2

... Donnée non disponible.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Plus du tiers des personnes avec incapacité ont des besoins non comblés en services de soins de santé, une proportion plus élevée chez les femmes

- En 2022, plus du tiers (37 %) des personnes avec incapacité de 15 ans et plus ont des besoins non comblés en services de soins de santé, c'est-à-dire qu'elles ne reçoivent aucun service dont elles ont besoin, ou encore qu'elles ont besoin de services de soins de santé additionnels. Les femmes sont plus susceptibles d'avoir des besoins non comblés que les hommes (42 % c. 30 %) (données non présentées).

CONSOMMATION DE MÉDICAMENTS SOUS ORDONNANCE

- Cette section traite de la consommation régulière de médicaments sous ordonnance chez les personnes avec incapacité de 15 ans et plus en raison de leur état, ainsi que des difficultés à se procurer des médicaments et la réduction de la fréquence de consommation due à leur coût.

Près des trois quarts des personnes avec incapacité de 15 ans et plus consomment régulièrement des médicaments sous ordonnance

- En 2022, 74 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus consomment régulièrement des médicaments sous ordonnance en raison de leur état, c'est-à-dire au moins une fois par semaine (tableau 5). Cela représente environ 1 049 100 personnes.
- L'enquête permet de détecter une variation à cet égard selon le genre, une proportion plus grande de femmes que d'hommes en consommant de façon régulière (78 % c. 68 %). Cette variation est statistiquement significative.
- La consommation régulière de médicaments s'accroît avec l'âge. En effet, alors que 53 % des personnes de 15 à 24 ans avec incapacité consomment régulièrement des médicaments sous ordonnance en raison de leur état de santé, cette proportion passe à 64 % chez les personnes de 25 à 54 ans, augmente à 83 % chez celles de 55 à 64 ans et atteint 88 % chez celles de 65 ans et plus. La différence statistique entre les trois premiers groupes d'âge est significative, mais non significative entre les 55 à 64 ans et les 65 ans et plus.
- De même, la prise régulière de médicaments est plus fréquente selon la gravité de l'incapacité. Ainsi, la proportion de personnes consommant régulièrement des médicaments sous ordonnance en raison de leur état de santé passe de 62 % chez les personnes ayant une incapacité légère à 76 % chez celles ayant une incapacité modérée et à 85 % chez celles ayant une incapacité grave, puis s'établit à 90 % chez celles ayant une incapacité très grave. La différence statistique entre les trois premiers groupes est significative, mais non significative entre les personnes ayant une incapacité grave et celles ayant une incapacité très grave.

Tableau 5

Personnes consommant régulièrement des médicaments sous ordonnance¹ selon le genre, l'âge et la gravité de l'incapacité, population de 15 ans et plus avec incapacité, Québec, 2022

	%	Population estimée
Ensemble	73,9	1 049 100
Genre		
Hommes+	68,2	415 600
Femmes+	78,2	633 500
Âge		
15 à 24 ans	52,7	75 100
25 à 54 ans	63,9	369 300
55 à 64 ans	83,1	203 000
65 ans et plus	88,2	401 600
Gravité de l'incapacité		
Légère	62,0	385 400
Modérée	75,6	206 500
Grave	84,7	230 100
Très grave	89,7	227 100

1. Consommation de médicaments sous ordonnance au moins une fois par semaine en raison de l'état.

Source : ECI 2022, Statistique Canada.

Traitement : Institut de la statistique du Québec, 2025.

Compilation : Office des personnes handicapées du Québec, 2026.

Les personnes ayant une incapacité grave ou très grave sont proportionnellement plus nombreuses à rencontrer des difficultés à se procurer des médicaments en raison de leur coût

- En 2022, 6 % des personnes avec incapacité de 15 ans et plus ont éprouvé des difficultés à se procurer leurs médicaments sous ordonnance en raison de leur coût au cours des douze mois précédant l'ECI, ce qui représente environ 79 600 personnes (données non présentées). Les femmes et les hommes ont éprouvé de telles difficultés dans des proportions similaires (6 % c. 6 %). Ces difficultés sont plus fréquentes chez les personnes de 15 à 64 ans (7 % c. 3,2 %³ chez les 65 ans et plus) ainsi que chez celles ayant une incapacité grave ou très grave (9 %⁴ et 9 %⁵ c. 3 %⁶ chez celles ayant une incapacité légère). Les différences mentionnées sont statistiquement significatives.

Environ 6 % des personnes avec incapacité ont réduit la fréquence à laquelle ils prennent leurs médicaments en raison de leur coût

- Quelque 6 % des personnes avec incapacité ont réduit leur consommation de médicaments sous ordonnance, c'est-à-dire qu'il leur est arrivé de les prendre moins souvent qu'ils ne le devraient, à cause de leur coût (donnée non présentée). Cela représente environ 91 200 personnes. L'enquête ne permet pas de détecter de différences statistiquement significatives à cet égard selon le genre (7 % chez les femmes c. 5 % chez les hommes). Les personnes de 15 à 64 ans sont proportionnellement plus nombreuses que celles de 65 ans et plus à avoir réduit leur consommation de médicaments sous ordonnance (8 % c. 3,1 %⁷).

D'autres données de 2022 sur les personnes avec incapacité au Québec sont également disponibles.

-
3. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 4. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 5. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 6. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.
 7. Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

MÉDIAGRAPHIE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2025). *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : compendium de tableaux*, Montréal. Commande spéciale adressée à l'Institut de la statistique du Québec. [Document interne].

STATISTIQUE CANADA (2023). *Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI)*, [En ligne].
[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p2SV_f.pl?Function=getSurvey&SDDS=3251]
(Consulté le 27 juin 2025).

Dépôt légal – Mars 2026
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-04291-9 (version PDF)

.....

Office des personnes handicapées du Québec
309, rue Brock, Drummondville (Québec) J2B 1C5
Téléphone : 1 800 567-1465
Téléscripneur : 1 800 567-1477
Quebec.ca/gouv/office-personnes-handicapees



Office des personnes
handicapées

Québec

